



PROGRAMME 2024 : VERIFICATEUR des Equipements de Protection Individuelle

Public visé:

- Chef d'établissement
- Responsable du matériel EPI de l'entreprise
- Salariés de l'entreprise
- Auto-Entrepreneur voulant vérifier ses EPI

Personne en situation de handicap :

Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils concernant la compatibilité du handicap avec le contenu de la formation. Eric AUBERT , référent handicap en fera l'étude préliminaire.. N'hésitez pas à le contacter (référence dans **Contact et inscription**)

Prérequis :

- Compréhension de la langue française écrite et parlée
- Avoir plus de 18 ans

Objectif principal :

Théorie : (3h)

- **Définition des équipements de protection individuelle (E.P.I.)**
 - Catégories d'E.P.I.
 - Exigences applicables aux E.P.I.
- **Textes réglementaires et législatifs concernant les E.P.I.**
- **Vérification et maintenance des E.P.I. contre les chutes de hauteur.**
 - L'entretien.
 - Le nettoyage.
 - Le stockage et la vérification des E.P.I.
 - Notion de validité/péremption du matériel E.P.I. textile.

Pratique : (3h)

- **Cas concret de contrôle de matériel E.P.I. présentant des particularités.**
- **Cas concret de contrôle de matériel E.P.I. de votre entreprise.**
- **Mise en œuvre d'un registre de sécurité des E.P.I.**
 - Lecture des fiches de suivi du matériel

Modalités d'évaluation durant la formation (1h)

- Evaluation des compétences en début de formation
- Evaluation des connaissances à chaque étape de la formation lors de :
- Travaux pratiques lors de la vérification de chaque EPI
- Entretien à la fin de la partie pratique
- Evaluation des compétences acquises en fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la formation lors d'un questionnaire de fin

Programme détaillé de la formation :

Le programme détaillé de la formation se trouve à la page 3 ce programme

Durée de la formation :

- Stage Initial de 7 h (soit 1 journée complète ou 2 demi-journée) avec Eric AUBERT

Nombre de participants :

- De 3 à 9 maximum par session

Délai d'accès :

- Sans financement : 2 jours
- OPCO : 7 jours à 1 mois
- Pôle Emploi : suivant conseiller

Date de la formation :

- 25 mars en journée ou le 25 mars au matin et 26 mars au matin



Lieu de la formation :

- **En INTRA**
 - Dans votre entreprise BLONDEL SAS 23 Rue Guy de Place 68800 VIEUX THANN

Tarif de la prestation :

- **125,00 euros par personne**

Horaires

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Les supports

- SUPPORTS PEDAGOGIQUES DONNES AUX STAGIAIRES:

Un fascicule sera fourni à chaque participant ayant participé à la formation. Il comprendra :

- Les textes législatifs vus durant la formation
- Le facteur de chute
- La force de choc
- Le tirant d'air
- Les principales normes concernant les E.P.I
- Les procédures de vérification du matériel
- Les nœuds

- **SUPPORT REMIS AU DONNEUR D'ORDRE**

- Un rapport sera transmis. Il comportera un avis avec les points forts et les points faibles sur chacun des stagiaires.
- Il appartiendra à l'employeur, à la suite du bilan de formation d'accorder ou pas à l'employé l'autorisation de travail en hauteur.

Personnel d'encadrement :

Eric AUBERT , Formateur et Guide de Haute Montagne. J'encadre seul toutes mes formations.

Méthode pédagogique employée durant la formation :

- Méthode interactive et méthode participative, mixant travail individuel et collectif, tant au niveau théorique que pratique. Les techniques d'APC (approche par compétence) sont privilégiées
- La formation sera surtout axée sur l'apprentissage et la répétition des gestes avec correction des gestes pouvant présenter des risques immédiats ou ultérieurs pour le stagiaire.

Modalités d'évaluation durant la formation :

1. Début de formation

- Evaluation des connaissances par questionnaire

2. Durant la formation pratique

- Par roulement, face à face avec mise au point des connaissances acquises et à développer

3. fin de formation

- Evaluation des connaissances pratiques et théoriques
 - Sur les différentes phases de vérification des EPI
 - Avec un questionnaire sur la partie théorique et législative vu durant la formation
- **Questionnaire d'évaluation de la satisfaction du stagiaire en fin de formation**

Contact et Inscription :

- **Eric AUBERT**
Guide de Haute Montagne
3 la buidonnière 73500 AUSSOIS
Tel : 06 76 17 32 07
Mail : aubert.eric@wanadoo.fr ou contact@aubert-formations.com

1ère demie journée : salle

- **0 h 15 :** Accueil des candidats, présentation du programme
- **0 h 30 :** Questionnaire Théorique sur les connaissances théoriques de chaque stagiaire*
*Le QCM aura pour but de situer chaque apprenant et le groupe en entrée de stage

- **0 h 30 : Théorie : (2h45)**
 - **Définition des équipements de protection individuelle (E.P.I.)**
 - Catégories d'E.P.I.
 - Exigences applicables aux E.P.I.

 - **Textes réglementaires et législatifs concernant les E.P.I.**
 - **Vérification et maintenance des E.P.I. contre les chutes de hauteur.**
 - L'entretien.
 - Le nettoyage.
 - Le stockage et la vérification des E.P.I.
 - Notion de validité/péremption du matériel E.P.I. textile.

2ème demie journée : salle

2 h 30 Pratique : (3h)

- **Cas concret de contrôle de matériel E.P.I. présentant des particularités.**
- **Cas concret de contrôle de matériel E.P.I. de votre entreprise.**
- **Mise en œuvre d'un registre de sécurité des E.P.I.**
- Lecture des fiches de suivi du matériel

- **1 h 00 : Test de fin de formation**
 - Un contrôle individuel des acquis techniques par un cas de contrôle individuel permettra de dresser la liste des personnes jugées compétentes pour effectuer en toute compréhension la vérification des Epi

 - Le stagiaire sera jugé sur la compréhension de la partie théorique de la formation par QCM .

 - Un questionnaire d'évaluation de la formation , avec face à face individuel terminera le stage